

# Inscription obligatoire

Avant le 15 février 2015

## Plan d'accès

# 14<sup>ème</sup> SÉMINAIRE EAU GESTION DE L'EAU : USAGES ET RÉUTILISATION DANS LE CADRE DE LA DCE

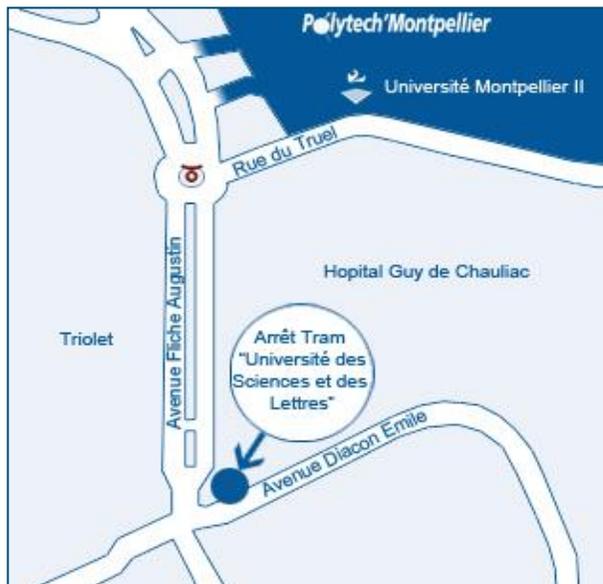
Inscription en ligne :  
[www.polytech-montpellier.fr/STE](http://www.polytech-montpellier.fr/STE)



### TARIFS POUR UNE JOURNÉE

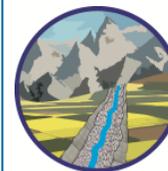
Normal (conférence + repas)..... 80 €\*  
Anciens diplômés.....**Tarifs spéciaux\*\***  
Personnel et Étudiants de l'UM2.....**Gratuit\*\*\***

\* Tarif réduit si parrainage  
\*\* cf. site internet  
\*\*\* Supplément repas : 25€



■ Ecole polytechnique universitaire de Montpellier  
Université Montpellier 2 - Bâtiment 31 - CC 419  
Place Eugène Bataillon - 34095 Montpellier cedex 5  
Tél. +33 (0)4 67 14 31 60

**POLYTECH MONTPELLIER**  
Amphithéâtre Serge PEYTAVIN, bâtiment 31, UM2



**Basses eaux et étiage des rivières :  
origines, caractérisation et  
réglementation**

**Restauration de la  
continuité écologique :  
quels sont les outils?**

En partenariat avec  **ONEMA**  
Office national de l'eau  
et des milieux aquatiques



**Les traitements tertiaires :  
pour quoi faire ?**

### Ont contribué au Séminaire Eau 2014



## CONTACTS

[seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr](mailto:seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr)  
Romain DIETRICH  
06 29 93 76 85

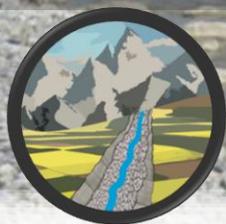
[www.polytech-montpellier.fr/STE](http://www.polytech-montpellier.fr/STE)  
04 67 14 35 37

Les 23, 24 et 25 février 2015  
De 9h à 17h



## Le 23 février

### Basses eaux et étiage des rivières : origines, caractérisation et réglementation



La pression humaine sur les ressources en eau superficielle est de plus en plus importante.

Les périodes d'étiage de plus en plus fréquentes, conduisent régulièrement à des conflits d'usage de l'eau difficiles à gérer.

Or la caractérisation de ces périodes de basses eaux est un vrai challenge, du fait de la complexité des enjeux mais aussi des limites des outils techniques existants.

Cette journée aura pour but d'apporter des réponses sur cinq axes de cette problématique :

- Caractérisation des étiages et des basses eaux
- État des lieux des outils et des mesures existants
- Modélisation des basses eaux
- Mise en place d'indicateurs spécifiques
- Aspects réglementaires en matière d'étiage

## Le 24 février

### Restauration de la continuité écologique : quels sont les outils ?



La continuité écologique, dans un cours d'eau, se définit par la libre circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments.

L'altération de la continuité écologique des cours d'eau compromet l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques, objectif fixé par la Directive Cadre sur l'Eau.

En France, plus de 8500 ouvrages doivent être rendus franchissables pour la faune piscicole d'ici 2018, en accord avec la récente publication du quatrième décret d'application de la LEMA finalisant la Trame verte et bleue (TVB).

Seront abordés durant cette journée :

- Le rôle de la continuité écologique et ses obstacles,
- La réglementation en vigueur et les aspects financiers,
- Les démarches pour l'aménagement et le dimensionnement des dispositifs de franchissement.

## Le 25 février

### Les traitements tertiaires : pour quoi faire ?



L'arrêté du 25 juin 2014, qui modifie celui du 2 août 2010 relatif à l'utilisation d'eaux issues de STEP pour l'irrigation de cultures ou d'espaces verts, fixe des « prescriptions techniques particulières » pour la mise en œuvre des procédés de traitement tertiaire.

Mais qu'est-ce qu'un procédé tertiaire ? Quelle qualité d'eau est visée et quels sont les polluants à éliminer ? La filière de traitement est-elle affectée par la mise en place d'un traitement tertiaire ? Finalement, que signifie « réutiliser » les eaux usées et à quel usage sont-elles destinées ?

Cette journée séminaire vise à faire un état des lieux des procédés existants ou émergents quelques mois après la promulgation de l'arrêté.